

Montréal, le 7 juillet 2022

À : Hydro-Québec et les personnes intéressées

Objet : HQT – Demande du Transporteur relative au remplacement des groupes convertisseurs au poste de Châteauguay
Dossier Régie de l'énergie : R-4185-2022

Maîtres,

Dans l'avis aux personnes intéressés¹, la Régie indique que la demande du Transporteur sera traitée par voie de consultation et qu'elle ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au présent dossier. Elle indique également que les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires au plus tard le 11 juillet 2022 à 12 h.

Dans leurs correspondances des 5 et 6 juillet 2022², respectivement, NEMC et l'AQCIE-CIFQ demandent à la Régie de reconsidérer le mode procédural indiqué dans l'avis aux personnes intéressées en procédant plutôt à un examen de la demande par la voie d'une audience publique incluant le dépôt de demandes d'interventions et de budgets de participation, la formulation de demandes de renseignements et l'administration d'une preuve écrite et orale ainsi que l'argumentation des parties.

NEMC invite néanmoins la Régie à solliciter des interventions formelles, avec budgets de participation et la possibilité de déposer des demandes de renseignements dans l'éventualité où la Régie concluait qu'une audience publique orale n'était pas requise.

Subsidiairement, dans l'éventualité où la Régie refusait de modifier le mode procédural, NEMC l'invite à repousser la date de dépôt des commentaires écrits d'au moins un mois.

La Régie demande au Transporteur de faire parvenir à la Régie **au plus tard mardi, 12 juillet 2022, à 12h**, ses commentaires à l'égard des demandes de modification du mode procédural proposées par les personnes intéressées.

Ces dernières pourront répliquer aux commentaires du Transporteur **au plus tard mercredi, 13 juillet 2022 à 16h**.

¹ Pièce [A-0006](#).

² Pièces [C-NEMC-0001](#) et [C-AQCIE-CIFQ-0001](#).

Dans l'intervalle, la Régie suspend le délai du 11 juillet 2022 pour le dépôt des commentaires par les personnes intéressées.

Veillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl